

n° 10
12 juin 2019

Viticulture

À retenir cette semaine

La floraison commence juste, stade de forte sensibilité de la vigne
Pas de tache de mildiou observée; risque modéré
Une nouvelle parcelle touchée par l'oïdium hors réseau; risque modéré
Les tous premiers glomérules sont observés
Les larves de cicadelles vertes se font très discrètes

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

18 parcelles renseignées, 14 dans le vignoble de Saint Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

Les températures fraîches de ces derniers jours ralentissent un peu la pousse de la vigne. La plupart des parcelles est maintenant au stade tout début floraison, quelque soit le cépage.



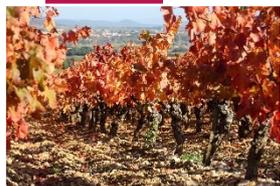
Toutes premières fleurs



BS



Malgré une baisse des températures la vigne continue à pousser et à verdier



Situation sanitaire



Aucune tache n'a encore été observée, y compris sur les témoins non traités. D'après le modèle, il n'y aurait pas eu de grosses contaminations lors des pluies de ce début de semaine. Des averses orageuses sont prévues les 15 et 16; elles pourraient être contaminantes. Le risque est modéré, mais il faut être vigilant, car la floraison est une période de grande sensibilité aux maladies.



L'oïdium a été observé sur une nouvelle parcelle hors réseau. Il est toujours présent sur les parcelles où il a été détecté la semaine dernière. Il est important de faire un tour dans ses parcelles maintenant pour se rendre compte de la pression réelle de l'oïdium. La floraison est la période de sensibilité maximale de la vigne.



Taches d'oïdium visibles en face supérieure de la feuille. Ce n'est pas systématiquement le cas



Taches d'oïdium criblant la face inférieure de la feuille



ATTENTION ! Il y a aussi des taches qui ressemblent à l'oïdium, mais qui n'en sont pas !



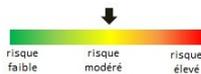
Ça, y ressemble, mais ce n'est pas de l'oïdium !

Méthode alternative : un ébourgeonnage soigné permet d'éliminer les feuilles de la base souvent touchées les premières. Cela permet également d'aérer la souche.



Aucune tache n'a été observée. Les pluies orageuses annoncées la semaine prochaine pourraient déclencher des contaminations. La floraison qui approche est une période de forte sensibilité de la vigne aux maladies, black rot y compris.

Botrytis



La floraison est une période de contamination des futures grappes. Le temps pluvieux actuel pourrait lui être favorable. Veillez à l'aération maximale de la zone des grappes.

Cicadelle verte



Le nombre de larve augmente légèrement mais reste faible.

Des comptages seront effectués toutes les semaines jusqu'à l'été. Lorsque le nombre de larve dépasse une valeur seuil, le risque d'impact des piqûres sur la vigne augmente. La première génération est généralement sans impact ; ce sont surtout les populations de juillet qui provoquent les grillures sur le feuillage.

La valeur-seuil est de 100 larves pour 100 feuilles. C'est une valeur-seuil sécuritaire, à nuancer selon le cépage.



Cicadelle verte à 2 stades larvaires différents



Cicadelle de la flavescence dorée

Les premières larves de *Scaphoideus titanus* (cicadelle de la flavescence dorée) ont éclos. On les trouve plus fréquemment sous les feuilles de la bases et les pampres.

Pour rappel, les larves ne sont pas dangereuses elles-mêmes. Elles ne sont que les vecteurs de la maladie. Elles ne deviennent porteuses de la flavescence uniquement si elles piquent les feuilles d'une vigne déjà contaminée. Au bout de quelques jours, elles pourront alors la transmettre à leur tour.



Larves de cicadelle de la flavescence dorée. On les distingue des cicadelles vertes par leur queue plus « pointue », et le fait qu'elles sautent. Les larves de cicadelles vertes se déplacent quant à elles « en crabe », et ne sautent que très rarement.

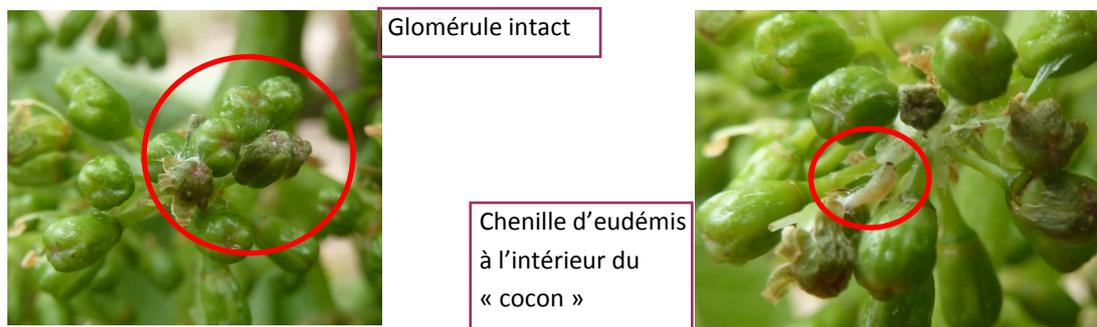
Tordeuses de la grappe

Un seul glomérule a été observé cette semaine. La baisse de la température a dû ralentir l'éclosion des larves. Nous verrons dans les jours à venir si la pression est faible cette année, ou si le développement est en retard.

L'impact de la présence des glomérules sur la vigne est faible, grâce au phénomène de compensation : les baies voisines grossiront plus.

Tordeuses de la grappe (suite)

Le nombre de glomérules présents permet d'avoir une idée de la pression des tordeuses. Au-delà de 15 glomérules pour 100 grappes la pression commence à être importante.



Vu au vignoble



C'est pas net, mais on devine une araignée emportant sa proie, une cicadelle verte adulte

Arachnophobe, s'abstenir ...



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.